

commencer : Charles Lamy avait reçu un coup de pied de cheval qui lui avait cassé le bras droit. Le bras fut remis ; mais il se forma une plaie qui distillait beaucoup. On parlait même d'amputation. Jour et nuit pendant quatre semaines le pauvre homme endura des douleurs atroces. Enfin, il se décida à faire un pèlerinage à Notre-Dame du Rosaire. La veille il se trouvait sur le quai de la gare d'Yamachiche quand M. l'abbé Héroux, vicaire du Cap, le rencontra. Il avait le bras en écharpe attaché avec un mouchoir : "Souffrez-vous beaucoup, lui demanda le prêtre ? — Tellement, répondit-il, que je suis trempé de sueur !"

Pendant la nuit suivante, la douleur le tint constamment éveillé. Dès le matin cependant il était au Sanctuaire pour entendre la messe et faire la sainte Communion. Pendant l'action de grâces, la douleur disparut, et, à son grand étonnement, il put remuer le bras. Aussitôt il ôte son mouchoir et fait un grand signe de croix, ce dont il était incapable depuis quatre semaines. Puis il court à la sacristie :

"Je suis guéri, s'écrie-t-il; je suis guéri ! Je vous donne mon mouchoir en ex-voto; faites-en ce que vous voudrez !"

La plaie en effet était cicatrisée et une peau extrêmement légère la recouvrait. Cependant l'un des prêtres présents crut découvrir encore un peu de pus au fond de la blessure : "Ce n'est pas si sûr que cela que vous soyez guéri", lui dit-il.— Ah ! Monsieur le Curé, répondit l'homme, si je ne suis pas guéri, tant pis ! Ce qui est certain, c'est que je ne souffre plus !" Et il gesticulait avec le bras malade.

Dès le lendemain il reprenait la fourche et la faucille et travaillait à sa moisson.

C'était en août 1895 que cet événement avait eu lieu. Trois mois plus tard, une lettre de M. Trahan, curé de St Sévère, constatait que la guérison s'était parfaitement maintenue. La Sainte Vierge est un bon médecin puisqu'en quelques minutes elle cicatrise une plaie invétérée ! (Extrait de l'opuscule sur le Sanctuaire du Cap de la Madeleine).